

## Résultats préliminaires d'Alstom pour l'exercice fiscal 2025/26

### Commandes record, Cash-flow libre conforme aux prévisions, Marge d'exploitation ajustée ~6 %

### Perspectives préliminaires révisées pour l'exercice 2026/27

- **Prises de commandes et ventes pour l'exercice fiscal 2025/26 conformes aux prévisions**
  - Prises de commandes<sup>1</sup> record de 27,6 milliards d'euros, ratio « commandes sur chiffre d'affaires »<sup>1</sup> de 1,4 et carnet de commandes supérieur à 100 milliards d'euros
  - Chiffre d'affaires<sup>1</sup> en hausse de 4 %, dont 7 % de croissance organique
- **Montée en cadence plus longue que prévu et contraintes d'exécution**
  - Marge d'exploitation ajustée<sup>1</sup> d'environ 6 % pour l'exercice fiscal 2025/26, impactée par un nombre limité de projets de matériel roulant
  - Cash-flow libre<sup>1</sup> d'environ 330 millions d'euros pour l'exercice fiscal 2025/26, malgré des facteurs défavorables affectant le besoin en fonds de roulement lié aux contrats
- **Perspectives pour l'exercice fiscal 2026/27 : priorité au renforcement des fondamentaux du Groupe**
  - Marge d'exploitation ajustée se redressant à environ 6,5 %
  - Cash-flow libre positif
  - Présentation d'un plan de transformation opérationnelle et de nouvelles ambitions à moyen terme dans le courant de cet exercice fiscal.
- **Publication des résultats audités de l'exercice fiscal 2025/26 le 13 mai 2026**

**16 avril 2026** – Le Conseil d'administration d'Alstom s'est réuni le 16 avril 2026, sous la présidence de Philippe Petitcolin, et a examiné les résultats financiers préliminaires non audités de l'exercice fiscal 2025/26 (du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026).

« Alors que je prends mes fonctions de Directeur général du Groupe, je suis convaincu qu'Alstom est bien positionné, avec un carnet de commandes de 100 milliards d'euros et un marché ferroviaire porteur. Toutefois, si le Groupe a enregistré une forte prise de commandes et atteint ses objectifs de génération de trésorerie au cours de l'exercice 2025/26, la rentabilité est restée en deçà des attentes. Dans un métier où une planification rigoureuse et une exécution disciplinée sont essentielles, certains grands projets de matériel roulant ont progressé plus lentement que prévu, pesant sur les marges et la trésorerie à court terme. Nous lançons donc des actions immédiates afin de stabiliser la performance tout en préparant des évolutions opérationnelles plus profondes destinées à rétablir une exécution durable, la génération de trésorerie et une croissance rentable », a déclaré Martin Sion, Directeur Général d'Alstom.

<sup>1</sup> Indicateur non GAAP. Voir la définition en annexe

## Chiffres clés

Données publiées (en milliards d'euros)	Exercice fiscal clos au 31 mars 2025	Exercice fiscal clos au 31 mars 2026	% variation publiée	% variation organique
Commandes reçues <sup>1</sup>	19,8	27,6	39 %	42 %
Chiffre d'affaires <sup>1</sup>	18,5	19,2	4 %	7 %
Marge d'exploitation ajustée <sup>1</sup>	6,4 %	~6 %		
Cash-Flow libre <sup>1</sup>	502	~330		

Les chiffres préliminaires publiés dans ce communiqué ne sont pas audités.

## Revue des résultats préliminaires de l'exercice fiscal 2025/26

### 1. Commandes

Durant le quatrième trimestre de l'exercice fiscal 2025/26, Alstom a enregistré 7,6 milliards d'euros de prises de commandes, contre 4,6 milliards d'euros lors du quatrième trimestre de l'exercice fiscal 2024/25. Ce niveau correspond à un ratio « commandes sur chiffre d'affaires » de 1,4 pour le quatrième trimestre. Cela porte les prises de commandes sur l'ensemble de l'exercice fiscal 2025/26 à 27,6 milliards d'euros, en hausse de 39 % par rapport à l'exercice précédent. Cela correspond à un ratio « commandes sur chiffre d'affaires » de 1,4, conformément aux prévisions.

### 2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 19,2 milliards d'euros au titre de l'exercice fiscal 2025/26, en hausse de 4 % sur une base publiée. Après prise en compte d'un effet de change défavorable de 2,8 points de pourcentage ainsi que d'un effet de périmètre négatif de 0,6 point de pourcentage, principalement lié à la cession de l'activité de signalisation conventionnelle en Amérique du Nord au cours de l'exercice fiscal précédent, la croissance organique du chiffre d'affaires s'est établie à 7 % sur la période, conformément aux prévisions.

Au cours de l'exercice fiscal 2025/26, Alstom a produit 4 284 voitures, en baisse par rapport aux 4 383 unités de l'exercice fiscal précédent, reflétant principalement le rythme plus lent que prévu de certains projets de matériel roulant, prolongeant ainsi la phase de montée en cadence.

### 3. Rentabilité

La marge d'exploitation ajustée pour l'exercice fiscal 2025/26 s'établit autour de 6 %, en recul par rapport à l'exercice précédent et inférieure à la prévision d'environ 7 % précédemment communiquée. Après retraitement de l'impact négatif des effets de change ainsi que de l'effet de périmètre défavorable,

<sup>1</sup> Indicateur non GAAP. Voir la définition en annexe

la marge d'exploitation ajustée de l'exercice 2025/26 est globalement stable par rapport à l'exercice fiscal 2024/25.

Au cours de l'exercice fiscal 2025/26, les dépenses non opérationnelles d'Alstom ont reculé pour s'établir à environ (160) millions d'euros, contre (198) millions d'euros au titre de l'exercice fiscal 2024/25. Le résultat financier net s'est établi à environ (160) millions d'euros au cours de l'exercice fiscal 2025/26, contre (214) millions d'euros lors de l'exercice fiscal précédent.

#### **4. Cash-flow libre**

Le cash-flow libre du Groupe s'établit à environ 330 millions d'euros au titre de l'exercice fiscal 2025/26, niveau conforme à la fourchette de prévisions de 200 à 400 millions d'euros précédemment communiquée. Ce montant est à comparer aux 502 millions d'euros sur la même période de l'exercice fiscal précédent. Les facteurs défavorables sur le besoin en fonds de roulement, liés à l'avancement plus lent que prévu de certains projets, ont été compensés par les acomptes reçus, portés par une activité commerciale record, ainsi que par le besoin en fonds de roulement commercial.

#### **5. Structure financière**

Au 31 mars 2026, le Groupe a enregistré une dette nette d'environ 400 millions d'euros, contre 434 millions d'euros au 31 mars 2025. La légère réduction de l'endettement net s'explique par la génération d'un cash-flow libre d'environ 330 millions d'euros, compensée principalement par le versement de coupons sur obligations perpétuelles subordonnées ainsi que par les paiements de loyers liés aux contrats de location.

En complément de sa trésorerie disponible, qui s'élève à 2,3 milliards d'euros au 31 mars 2026, le Groupe bénéficie d'une liquidité solide se composant :

- D'une facilité de crédit renouvelable de 2,5 milliards d'euros dont l'échéance est juillet 2028 ;
- D'une facilité de crédit renouvelable de 1,75 milliard d'euros dont l'échéance est janvier 2029.

Au 31 mars 2026, aucune des deux lignes de crédit revolving n'a été tirée.

Conformément à sa politique de gestion prudente en matière de liquidité, la facilité de crédit renouvelable de 1,75 milliards d'euros sert de soutien au programme des billets de trésorerie européens négociables (NEU CP) d'un montant de 2,5 milliards d'euros.

## Perspectives préliminaires pour l'exercice fiscal 2026/27

- Ratio « commandes sur chiffre d'affaires » au-dessus de 1 pour le Groupe ;
- Croissance organique du chiffre d'affaires à environ 5 % ;
- Marge d'exploitation ajustée prévue à environ 6,5 % ;
- Génération de cash-flow libre positive ;
- Saisonnalité entraînant une consommation de cash-flow libre d'environ (1,5) milliard d'euros au S1 2026/27

En conséquence, l'objectif de cash-flow libre cumulé de 1,5 milliard d'euros sur les trois années allant de l'exercice 2024/25 à 2026/27 n'est pas maintenu. L'ambition à moyen terme d'une marge d'exploitation ajustée de 8 à 10 % ne sera pas atteinte à l'horizon de l'exercice 2026/27.

## Conférence téléphonique

Alstom a le plaisir de convier les analystes à une conférence téléphonique pour présenter ses résultats préliminaires annuels pour l'année fiscale 2025/26 et ses perspectives préliminaires pour l'exercice fiscal 2026/27 le jeudi 16 avril 2026 à 18h30 (CET), animée par Martin Sion, Directeur Général et Bernard Delpit, Vice-Président Exécutif et Directeur Financier.

Une retransmission en direct de la conférence téléphonique sera également disponible sur le site Internet d'Alstom : [Résultats préliminaires d'Alstom pour l'exercice fiscal 2025/26](#).

Pour participer à la session de questions-réponses par téléphone (audio uniquement), veuillez vous inscrire [ici](#).

Vous recevrez ensuite toutes les informations nécessaires par e-mail. Nous vous conseillons vivement de vous connecter au moins 10 minutes à l'avance.

ALSTOM™ est une marque protégée du groupe Alstom.

## À propos Alstom

Alstom contribue par ses engagements à un futur décarboné, en développant et favorisant des solutions de mobilité durables et innovantes appréciées des passagers. Qu'il s'agisse de trains à grande vitesse, de métros, de monorails, de trams, de systèmes intégrés, de services sur mesure, d'infrastructures, de solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus large du secteur. Présent dans 63 pays et fort de plus de 86 000 employés de 184 nationalités, le Groupe concentre son expertise en matière de conception, d'innovation et de gestion de projet là où les solutions de mobilité sont les plus nécessaires. Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 18,5 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Connectez-vous sur [www.alstom.com](http://www.alstom.com) pour plus d'informations.

## Contacts

### Presse :

Charles-Etienne LEBATARD - Tel.: +33 (0) 7 63 43 68 60  
[charles-etienne.lebatard@alstomgroup.com](mailto:charles-etienne.lebatard@alstomgroup.com)

### Relations investisseurs

Cyril GUÉRIN - Tel.: +33 (0)6 07 89 36 16  
[cyril.querin@alstomgroup.com](mailto:cyril.querin@alstomgroup.com)

Guillaume GAUVILLÉ - Tel: +44 (0)7 588 022 744  
[guillaume.gauville@alstomgroup.com](mailto:guillaume.gauville@alstomgroup.com)

Jalal DAHMANE - Tel: +33 (0)6 98 19 96 62  
[jalal.dahmane@alstomgroup.com](mailto:jalal.dahmane@alstomgroup.com)

*Le présent communiqué de presse contient des informations et déclarations de nature prospective basées sur les objectifs et prévisions à ce jour de la direction d'Alstom. Ces informations et déclarations de nature prospective s'appliquent au périmètre actuel du Groupe et sont inévitablement soumises à un certain nombre de facteurs de risque et d'incertitude importants (tels que ceux décrits dans les documents déposés par Alstom auprès de l'Autorité des marchés financiers) qui font que les résultats finalement obtenus pourront différer de ces objectifs ou prévisions. Ces informations de nature prospective n'ont de valeur qu'au jour de leur formulation et Alstom n'assume aucune obligation de mise à jour ou de révision de celles-ci, que ce soit en raison de nouvelles informations qui seraient à sa disposition, de nouveaux événements ou pour toute autre raison.*

*Le présent communiqué de presse ne constitue ni ne fait partie d'un prospectus ou d'une quelconque offre ou sollicitation pour la vente ou l'émission, ou d'une quelconque offre ou sollicitation à acheter ou souscrire, ou d'une quelconque sollicitation d'une offre d'achat ou souscription d'actions ou de tous autres titres de la société en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis ou dans un quelconque autre pays. Toute offre de titres de la société ne peut être faite en France que conformément à un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF ou, hors de France, conformément à une note d'information préparée à cette fin. Aucune offre publique n'est envisagée dans une juridiction autre que la France. Les informations ne constituent aucune forme d'engagement de la part de la société ou d'une quelconque autre personne. Ni les informations ni aucune autre information écrite ou verbale mise à la disposition d'un quelconque destinataire ou de ses conseils ne constitueront la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Plus particulièrement, en fournissant les informations, la société, les banques, leurs affiliés, actionnaires et leurs administrateurs, dirigeants, conseils, employés ou représentants respectifs, ne s'engagent aucunement à donner au destinataire accès à de quelconques informations additionnelles.*

## **ANNEXE 1 - DÉFINITIONS D'INDICATEURS FINANCIERS NON CODIFIÉS PAR DES ORGANISMES DE NORMALISATION COMPTABLE**

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptable.

### **Commandes reçues**

Une nouvelle commande n'est enregistrée en commandes reçues que lorsque le contrat crée des droits exécutoires entre le Groupe et son client.

Quand cette condition est remplie, la commande est enregistrée à son montant contractuel.

Si le contrat est libellé dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l'entreprise consolidée, le Groupe utilise des contrats à terme pour éliminer le risque de change. Les commandes sont alors reconnues en utilisant le taux de change comptant à la date de mise en place de la couverture.

### **Book-to-Bill**

Le ratio « Commandes sur chiffre d'affaires » est le ratio des commandes reçues sur le montant total des ventes réalisées sur une période spécifique.

### **Marge brute en % sur le Carnet de commandes**

La marge brute en % sur le Carnet de commandes est un indicateur clé de performance permettant de refléter le niveau de performance future des contrats en carnet. Elle correspond à la différence entre le chiffre d'affaires restant à réaliser et les coûts des ventes non encourus à date pour les contrats en carnet. Ce pourcentage, qui représente une moyenne du portefeuille des contrats en carnet, est pertinent pour projeter la rentabilité à moyen et long terme.

### **Marge brute ajustée avant APA**

La marge brute ajustée avant APA est un indicateur clé de performance pour refléter la performance opérationnelle récurrente. Elle correspond aux ventes diminuées des coûts des ventes, en excluant l'impact de l'amortissement d'actifs exclusivement valorisés lors de l'estimation de l'affectation du prix d'acquisition (« APA ») dans le contexte de regroupements d'activités ainsi que l'impact des événements non récurrents dont les impacts sont significatifs et n'ayant pas vocation à se reproduire dans le futur.

### **Résultat d'exploitation ajusté**

Le résultat d'exploitation ajusté (aEBIT) est l'indicateur de performance clé pour refléter la performance opérationnelle récurrente. Cet indicateur est aussi utilisé par le marché et les concurrents directs du Groupe.

À partir de septembre 2019, Alstom a opté pour l'inclusion de la quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence dans l'aEBIT lorsque celles-ci sont considérées comme faisant partie des activités opérationnelles du Groupe (car il existe des flux opérationnels significatifs et/ou la réalisation de projets communs avec ces entités). Ceci comprend principalement des coentreprises chinoises, à savoir la coentreprise CASCO pour Alstom ainsi que, à la suite de l'intégration de Bombardier Transport, Alstom Sifang (Qingdao) Transportation Ltd, Jiangsu Alstom NUG Propulsion System Co. Ltd.

L'aEBIT correspond au résultat d'exploitation ajusté des éléments suivants :

- Coûts nets de restructuration et de rationalisation ;
- Dépréciation des actifs incorporels et corporels ;
- Plus ou moins-values ou réévaluations sur cessions de titres ou changement de contrôle ;
- Tout élément non récurrent comme des coûts encourus ou des dépréciations d'actifs évalués dans le cadre de regroupements d'entreprise, ainsi que des charges liées à des procédures judiciaires n'entrant pas dans le cadre normal des affaires ;

- La quote-part des résultats nets des sociétés opérationnelles mises en équivalence.

Un événement non récurrent est un événement exceptionnel, dont les impacts sont significatifs et n'ayant pas vocation à se reproduire dans le futur.

La marge d'exploitation ajustée correspond au résultat d'exploitation exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

### **EBITDA avant APA + dividendes des JV**

EBITDA avant APA + dividendes des JVs est la somme de l'EBIT avant APA, avant dépréciations et amortissements, et des dividendes reçus des Joint-Ventures sur la période considérée.

### **Résultat net ajusté**

À la suite de l'acquisition de Bombardier Transport, Alstom a décidé d'introduire la notion de « Résultat net ajusté ». Celle-ci vise à réévaluer son résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) en excluant de ce dernier l'impact de l'amortissement d'actifs exclusivement valorisés lors de l'estimation de l'affectation du prix d'acquisition (« APA ») dans le contexte de regroupements d'activités, net de la charge d'impôt correspondante. Cet indicateur est par ailleurs conforme aux pratiques du marché.

### **Cash-flow libre**

Le cash-flow libre se définit comme la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation, moins les dépenses d'investissement incluant les coûts de développement capitalisés, nettes des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le cash-flow libre n'inclut pas le produit des cessions d'activité.

L'indicateur financier le plus directement comparable en normes IFRS au cash-flow libre est la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation.

### **Fonds provenant des activités opérationnelles**

Les fonds provenant des activités opérationnelles dans le tableau de passage de l'EBIT au Cash-flow libre correspondent au Cash-flow libre généré par les activités opérationnelles, avant les variations du besoin en fonds de roulement.

### **Besoin en fonds de roulement commercial et lié aux contrats**

Le besoin en fonds de roulement lié aux contrats est la somme des éléments suivants :

- Actifs et Passifs sur contrats, incluant les avances et acomptes clients
- Les provisions courantes, qui comprennent les risques sur les contrats et les garanties

Le besoin en fonds de roulement commercial correspond aux activités non strictement contractuelles et exclut le besoin en fonds de roulement lié aux contrats tel qu'explicité ci-dessus et inclut donc les éléments suivants :

- Les stocks
- Les créances clients
- Les dettes fournisseurs
- Tous les autres éléments du besoin en fonds de roulement définis comme la somme des Autres Actifs/Passifs courants ainsi que les provisions non courantes.

### **Trésorerie (dette) nette**

La trésorerie nette est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres actifs financiers courants, et des actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière, diminuée de la dette financière courante et non courante

### **Taux de distribution**

Le taux de distribution est calculé en divisant le montant du dividende global par le « Résultat net ajusté des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère » tel que présenté dans le compte de résultat consolidé.

### **Données organiques**

Les chiffres présentés dans ce communiqué de presse incluent des indicateurs de performance présentés sur une base réelle et sur une base organique. Les chiffres sont présentés sur une base organique afin d'éliminer l'incidence des modifications de périmètre et de la conversion en euros des comptes libellés en devises étrangères.

Le Groupe utilise les chiffres présentés sur une base organique à la fois à des fins d'analyses internes et pour sa communication externe car il estime qu'ils permettent d'analyser et d'expliquer les variations d'une période à une autre. Cependant, ces chiffres présentés sur une base organique ne sont pas des indicateurs de performance selon les principes comptables IFRS